

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 mai 2016

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 08

Date de convocation : 4 mai 2016
Séance débutée à : 19h04

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Dominique VOLLES, François HARMAND, Josyane RODRIGUES, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Rose MILO

Absents avec excuse : Sylvain TARILLON représenté par Coralie HUGUET, Sylvie ROUX représentée par François LEROY, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : François LEROY

POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2016

Approuvé, une abstention

POINT N° 2 : Echancier de paiement pour factures UEM

Vu la facture UEM n° 4883718U de 2 310.72 restant à régler pour l'entretien de l'éclairage,

Vu l'échancier de paiement proposé par l'UEM,

✓	500,00 €	au	15/06/2016
✓	500,00 €	au	15/07/2016
✓	500,00 €	au	15/08/2016
✓	810,72 €	au	15/09/2016

Il est proposé au Conseil municipal de valider cet échancier.

Adopté à l'unanimité

POINT N° 3 : Acception de chèque

Vu le chèque d'un montant de 500 € remis par Monsieur Patrice Bourcet au profit de la commune de Mey,

Il est proposé au conseil municipal d'accepter ce chèque.

Adopté à l'unanimité

POINT N° 4 : Demande de subvention pour le parking de la mairie au titre du plan régional 2016 de soutien à l'investissement

Considérant la nécessité de refaire le parking de la mairie et d'y aménager une place pour les personnes à mobilité réduite,

Considérant que le coût à envisager est de 7060 € HT,

Il est proposé au Conseil municipal,
d'adopter le projet susvisé,
de fixer la réalisation de ce projet à 2016,
d'adopter les modalités de financement ci-joint qui se résume à un financements par des fonds propres et des demandes de subventions
de demander une subvention au titre du plan régional 2016 de soutien à l'investissement.

Adopté à l'unanimité

POINT N° 5 : Demande de subvention pour le parking de la mairie au conseil départemental

Considérant la nécessité de refaire le parking de la mairie et d'y aménager une place pour les personnes à mobilité réduite,

Considérant que le coût à envisager est de 7060 € HT,

Il est proposé au Conseil municipal,
d'adopter le projet susvisé,
de fixer la réalisation de ce projet à 2016,
d'adopter les modalités de financement ci-joint qui se résume à un financements par des fonds propres et des demandes de subventions
de demander une subvention au Conseil Départemental de la Moselle au titre des amendes de police

Adopté à l'unanimité

POINT N° 6 : Demande de subvention pour le parking de la mairie au titre de la réserve parlementaire

Considérant la nécessité de refaire le parking de la mairie et d'y aménager une place pour les personnes à mobilité réduite,

Considérant que le coût à envisager est de 7060 € HT,

Il est proposé au Conseil municipal,
d'adopter le projet susvisé,
de fixer la réalisation de ce projet à 2016,
d'adopter les modalités de financement ci-joint qui se résume à un financements par des fonds propres et des demandes de subventions
de demander une subvention à Monsieur le Sénateur Jean-Louis MASSON au titre de sa réserve parlementaire.

Adopté à l'unanimité

POINT N° 7 : Division de la parcelle section A n° 507

Considérant la nécessité de trouver un terrain pour installer le garage communal,

Considérant que la commune dispose de la parcelle 507 qui serait appropriée pour y aménager un garage,

Il est proposé au conseil municipal de réfléchir sur le projet suivant :

_ diviser la parcelle de 484 m² pour créer une parcelle de 400 m² et une de 84 m² qui serait conservée par la commune,

_ mettre en vente la parcelle de 4 ares au prix de 78 500 €.

Reporté

Publié le 13 mai 2016

Transmis en Préfecture le 13 mai 2016

Pour extrait certifié conforme le 13 mai 2016

Fait à Mey, le 13 mai 2016

Le Maire, Patrice BOURCET